

AGENDA 21 DU REALMONTAIS

**2 PRINCIPES FONDATEURS POUR REpondre AUX ENJEUX DE REUSSITE DE
L'AGENDA 21**

**3 AXES STRATEGIQUES POUR REpondre AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**

⇒ CONTEXTE DU PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de communes du Réalmontais

Située au cœur du département du Tarn, à mi-chemin entre les agglomérations d'Albi et de Castres et à proximité de Graulhet, la Communauté de communes du Réalmontais constitue un bassin de vie rural dynamique, organisé autour de sa ville centre et bastide royale, Réalmont. Créée fin 2001 en remplacement du SIVOM du Pays Réalmontais, elle regroupe 14 communes et compte 7 153 habitants (recensement INSEE de 1999).

Les 14 communes :

- Réalmont
- Lombers
- Saint-Lieux-Lafenasse
- Fauch
- Laboutarie
- Poulan-Pouzols
- Lamillarié
- Orban
- Saint-Antonin-de-Lacalm
- Terre-Clapier
- Ronel
- Roumégoux
- Sieurac
- Le Travet

Le projet de territoire : du Projet de Développement Durable du Réalmontais à l'Agenda 21 local

Territoire de projet et dotée de compétences transférées, la Communauté de communes du Réalmontais s'est engagée dès 2003 dans la mise en œuvre d'un Projet de Développement Durable du Réalmontais (P.D.D.R.). Ce document cadre définit les interventions prioritaires de la Communautés de Communes pour favoriser un développement durable. Sa construction participative a amené l'ensemble des acteurs locaux à déterminer une véritable stratégie de territoire autour de 3 axes de développement transversaux et complémentaires :

AXE ❶/ Créer les conditions d'un développement économique durable

AXE ❷/ Coordonner et soutenir les services aux personnes afin d'améliorer la qualité de vie des habitants

AXE ❸/ Renforcer l'identité et l'attractivité du territoire

En 2005, le bilan est positif, le PDDR est bien engagé mais nécessite néanmoins une seconde impulsion pour valoriser les acquis et poursuivre la mise en œuvre des actions de développement économiques et d'aménagement (habitat, foncier...).

L'appel à projet, « Appui aux territoires ruraux », lancé la DATAR et de la Cour des Dépôts et Consignations représente alors, pour la Communauté de communes du Réalmontais, une réelle opportunité. Car, en effet, l'Etat s'est engagé à soutenir par une aide financière et technique les projets des territoires ruraux organisés en bassins de vie dynamiques pour :

- Valoriser les actions déjà engagées
- Développer de nouvelles actions
- Acquérir de nouvelles compétences

Ainsi, dans une logique de valorisation et d'ajustement du PDDR, qui répondait en partie aux critères de l'Agenda 21, la Communauté de communes a décidé en 2005 de s'engager dans un projet de territoire actualisé et renouvelé : le projet d'Agenda 21.

Saisissant l'opportunité de l'appel à projet de la DATAR et de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Communauté de communes s'est portée candidate et a été retenue par le jury en septembre 2005.

⇒ QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 LOCAL ?

Définition

Les Agendas 21 locaux sont des plans d'actions concrètes élaborés par des territoires et leurs représentants (élus et techniciens) en partenariat avec tous ou une majorité des acteurs des territoires en question (associations, socio-professionnels, entreprises, citoyens...) dans le but de conduire des projets durables, maîtrisés et solidaires.

Les principes fondamentaux

Basés sur l'équilibre Economie/Environnement/Social, ils donnent un rôle prépondérant aux acteurs locaux pour aborder avec efficacité les défis du 21^e siècle : changements climatiques, perte de la biodiversité, atteintes à l'environnement et à la santé, déficit de représentativité des femmes, écarts de revenus entre les pays et au sein des territoires...

Par ailleurs, il s'agit avant tout d'une démarche participative incluant l'ensemble des acteurs locaux dans la mise en œuvre de leur projet de territoire. Ainsi les Agenda 21 locaux sont élaborés en impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, permet de concevoir un projet stratégique, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé.

⇒ LES DEMARCHES SUIVIES DANS L'ELABORATION DE L'AGENDA 21 DU REALMONTAIS

Les aides financières de la Caisse des Dépôts et de Consignations, du Conseil Général du Tarn et du Conseil Régional Midi-Pyrénées et un travail engagé avec l'appui de plusieurs bureaux d'étude ont permis de définir les projets à réaliser ou à améliorer en matière :

- D'économie et de tourisme
- D'urbanisme et d'habitat
- D'équipements et services sociaux
- De valorisation de la ville-centre Réalmont et de sa Bastide

Les diverses études thématiques déjà engagées et le PDDR ont donc été réactualisés, ajustés, approfondis et complétés vers l'élaboration de l'Agenda 21 local.

Ainsi l'Agenda 21 local de la Communauté de communes du Réalmontais reprend les 3 axes stratégiques du PDDR. Par ailleurs deux principes fondateurs ont été élaborés afin de garantir sa réussite.

Les étapes du PDDR vers l'Agenda 21

↪ Ajuster le diagnostic, sur la base du bilan d'étape du PDDR réalisé par la Communauté de Communes, et le traduire au regard des 5 finalités globales de développement durable prédéfinies par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

↪ Valoriser la culture et les bonnes pratiques engagées depuis plusieurs années déjà par la Communauté de Communes du Réalmontais en matière de développement durable et tout particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre du PDDR :

- Recenser les actions relevant de l'Agenda 21 et déjà mises en œuvre ou réalisées par la Communauté de commune.
- Inscrire de nouvelles actions à envisager à court, moyen et long terme.

↪ Aide à la mise en œuvre d'une stratégie visant à un développement équilibré du territoire basé sur l'articulation entre gestion de l'espace, actions de développement économique et besoins de la population.

↳ Conception et développement des outils de suivi, d'évaluation et d'observation nécessaires à la pérennisation de la démarche.

La construction collective du projet

↳ Animation des différents groupes de travail en s'appuyant sur :

- Une mise à plat et un partage, au sein de groupes de travail, des différentes approches et positions concernant le développement durable, les partenariats à mettre en place et les projets à soutenir.
- Des grilles d'analyse transversales, proposées par l'équipe de consultants, appliquées aux actions conduites ou aux projets identifiés, au regard du développement durable ou du cahier des charges relatif aux pôles d'excellence rurale.
- Une démarche de concertation au sein des groupes identifiés puis en relais auprès de leurs « pairs ».

↳ Mise en place de séminaires de formation-action et « benchmarking » (connaissance et analyse de l'expérience d'autres territoires ou acteurs)

↳ Recours à des supports et des méthodes visuels et participatifs pour co-construire à partir de la diversité et communiquer sur les avis élaborés conjointement

Concertation

La démarche participative mise en place a reposé sur :

↳ Une mobilisation et association des acteurs socio-professionnels et citoyens de la Communauté de communes pour un bilan intermédiaire de la mise en œuvre du PDDR et la préparation de l'agenda 21 par:

- une présentation du bilan et des nouveaux éléments de diagnostics (enjeux ajustés de développement durable) en séance publique
- une contribution des acteurs locaux à sa finalisation.

↳ L'organisation des modalités de participation de ces acteurs à travers l'organisation d'un atelier de travail d'une journée et la constitution d'un petit groupe de travail représentatif de toutes les familles d'acteurs et qui s'engage à suivre la mise en œuvre et la pérennisation de l'Agenda 21. Cette étape est l'occasion de remobiliser les groupes de travail qui avaient été mis en place au moment de la rédaction du PDDR en 2003

↳ A partir de février 2008, mise en ligne de la présentation du projet d'Agenda 21 sur le Site Internet de la Communauté de Communes du Réalmontais pour réagir et contribuer à la finalisation de l'Agenda 21.

↳ **DEFINITION DE NOUVEAUX MOYENS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 LOCAL**

La mise en œuvre concrète et le suivi de l'Agenda 21 du Réalmontais nécessitera très rapidement la mobilisation de moyens humains, techniques et financiers. Les ressources à mobiliser restent à définir. Une personne devra effectivement être mobilisée pour piloter et mener à bien cette démarche. Trois possibilités s'offrent à la Communauté de communes. Soit elle externalise cette mission en la confiant à un tiers, soit elle crée un poste en interne, soit elle réorganise ses services et réaffecte les moyens en interne. Les types de financements à mobiliser peuvent relever de mutualisation financière concrétisées par des conventions ou de financements externes par des demandes de subventions auprès des partenaires financiers de la Région Midi Pyrénées (Agenda 21) et de l'Etat (FISAC).

⇒ **RESULTATS : LA DEFINITION DE DEUX PRINCIPES FONDATEURS, DE TROIS AXES STRATEGIQUES ET DU PROGRAMME D' ACTIONS**

2 principes fondateurs pour répondre aux enjeux de réussite de l'Agenda 21	P.6
▪ Principe 1 : POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIERE DE PROTECTION ET DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	P.6
▪ Principe 2 : DES LEVIERS A ACTIVER POUR LA REUSSITE DU PROGRAMME D' ACTIONS : COMMUNICATION, CONCERTATION, PARTENARIATS, GESTION DES RESSOURCES	P.7
3 axes stratégiques pour répondre aux enjeux de développement du territoire	P.9
▪ AXE 1/ CRÉER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE	P.9
▪ AXE 2/ METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE CONCERTÉE EN MATIÈRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS SOCIAUX AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET D'ANTICIPER LES BESOINS NOUVEAUX	P.10
▪ AXE 3/ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU REALMONTAIS PAR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE SON POSITIONNEMENT STRATEGIQUE ET DE SON IDENTITE	P.11
EVALUATION	
Critères et d'indicateurs d'évaluation et de suivi	P.12
ANNEXES	P.21

TABLEAUX SYNOPTIQUES

2 PRINCIPES FONDATEURS POUR REpondre AUX ENJEUX DE REUSSITE DE L'AGENDA 21

Principe 1 : METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIERE DE PROTECTION ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS	MESURES
<p>1/ DEFINIR LE NIVEAU D'EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN MATIERE D'URBANISME, D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET DE ZONES D'ACTIVITES</p>	<p>PI.1.1 Etablir des cahiers des charges sur le niveau de qualité environnementale exigé en matière de construction d'équipements, d'aménagements et d'ouvrages publics <i>Matériaux de construction : valorisation des ressources locales (bois...)</i> <i>Economies d'énergie (chauffage, isolation, irrigation...)</i></p> <p>PI.1.2 Prendre en compte la dimension énergétique dans la gestion des équipements et mettre en place de nouveaux modes de consommation d'énergie <i>Energies renouvelables (eolien, solaire, eau...)</i> <i>Bio-carburants (Huile Végétale Pure...)</i></p> <p>PI.1.3 Prendre en compte les spécificités paysagères du Réalmontais par l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère <i>Charte qualité des zones d'activités</i> <i>Habitat, lotissements</i></p> <p>PI.1.4 Poursuivre la politique engagée en matière de gestion et collecte des déchets <i>Tri sélectif</i> <i>Cahiers des charges et accompagnement pour l'application de démarches qualités au niveau des entreprises</i></p>
<p>2/ DONNER L'EXEMPLE, INFORMER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER</p>	<p>PI.2.1 Mettre en place des actions et outils d'information et de sensibilisation du public <i>Point Info Energie</i> <i>Articulation avec actions mises en œuvre à l'échelle de l'Agenda 21 du Département du Tarn et des autres Agendas 21 des territoires voisins</i></p> <p>PI.2.2 Donner l'exemple en communiquant sur les «pratiques de développement durable mises en œuvre au sein de la collectivité</p>
<p>3/ DEVENIR UN TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION A TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS PILOTES</p>	<p>Par exemple normes de construction relevant de la qualité environnementale et de critères paysagers à appliquer à trois projets programmés à court/ moyen terme ☞ <i>Médiathèque, Zones d'activités, Abattoir et atelier de découpe</i></p>

Principe 2 : ACTIVER LES LEVIERS GARANTS DE LA CONCRETISATION DU PROJET : COMMUNICATION, CONCERTATION, PARTENARIATS, GESTION DES RESSOURCES

OBJECTIFS		MESURES
➤	1/ STRATEGIE DE COMMUNICATION	P2.1.1 Communication externe : par exemple le Site Internet P2.1.2 Communication interne : les réunions entre les techniciens de la CCR et les secrétaires généraux de mairies, désignation d'élus référents...
➤	2/ CONCERTATION	P2.2.1 Ouverture des débats sur la mise en œuvre des projets aux acteurs du territoire et des habitants pour recueillir des avis et des idées : commissions thématiques, Intranet... P2.2.2 Information des acteurs des territoires et des habitants sur l'état d'avancement des projets
➤	3/ PARTENARIATS	P2.3.1 Poursuite des relations engagées avec les communautés de communes voisines à l'échelle du Sud du Pays de l'Albigeois et des Bastides : exemple du partenariat engagé à travers le pôle d'Excellence Rurale (obtention de crédits pour développer des projets d'investissements sur le thème de la filière bois), autre exemple avec des réflexions concernant la mutualisation de moyens humains ou d'équipements P2.3.2 Volonté d'associer les acteurs sociaux-économiques du territoire à la conduite et à la réalisation des projets (chambres consulaires...)
➤	4/ GESTION DES RESSOURCES	P2.4.1 Gérer au mieux les ressources et anticiper sur les nouveaux besoins

3 AXES STRATEGIQUES POUR REpondre AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**PROJET D'AGENDA 21 DU REALMONTAIS
PROGRAMME D'ACTIIONS**

<p>I/ CRÉER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE</p>	<p>➤ 1/ SOUTENIR ET VALORISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES A POTENTIEL DU TERRITOIRE</p>	<p>Filière agricole et agroalimentaire Promotion et développement de nouvelles activités agricoles et agroalimentaires/ Signes Officiels de Qualité Aide au renouvellement des exploitants agricoles</p> <p>I.1.1 Amélioration des filières d’approvisionnement et réflexion sur la mise en place de filières bio-énergie Valorisation des filières courtes, diversification, stratégie de commercialisation pour des activités et productions traduisant ou constituant une identité locale Animation d’une instance de concertation</p>
		<p>Commerce – Artisanat O.M.P.C.A. (Opérations de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux Transmission reprise d’entreprise Animation de groupes de travail thématiques en lien avec OMPCA</p>
		<p>Filière Tourisme Appui à l’Office de Tourisme Intercommunal I.1.3 Appui aux porteurs de projets à vocation touristique Contribuer à la structuration et au renforcement de l’offre touristique (sentiers, paysages, opérations de requalification des hébergements...) et générer des emplois</p>
		<p>I.1.4 Secteur économique des Services aux personnes (santé, transport...)</p>
	<p>➤ 2/ ASSURER UNE GESTION EQUILIBREE DE L'ESPACE ENTRE ACCUEIL DES ENTREPRISES, ACCUEIL DE LA POPULATION ET PRESERVATION DE LA QUALITE DE VIE</p>	<p>I.2.1 Politique foncière</p>
		<p>I.2.2 Zones d’activités (Lombers, Laboutarié)</p>
		<p>I.2.3 Immobilier d’entreprises (Requalification de bâti existant, Création d’un hôtel d’entreprises...)</p>
	<p>➤ 3/ POSITIONNER LE RÔLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN MATIERE D'ANIMATION ECONOMIQUE</p>	<p>I.3.1 Lien Economie-Emploi-Formation (mission + espace Economie/ Emploi/ Formation)</p>
		<p>I.3.2 Accompagnement des porteurs de projet</p>
<p>I.3.3 Promotion économique</p>		

AXES	OBJECTIFS	MESURES
<p>II/ METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE CONCERTEE EN MATIERE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS SOCIAUX AFIN D'AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS ET D'ANTICIPER LES BESOINS NOUVEAUX</p>	<p>1/ DEVELOPPER UNE OFFRE ADAPTEE DE SERVICES AUX PERSONNES</p>	<p>II.1.1 Développer et conforter la politique enfance jeunesse engagée à l'échelle du Réalmontais : crèches, animation enfance jeunesse, accueil péri et extra scolaire...</p> <p>II.1.2 Accroître et diversifier l'offre d'hébergement en faveur des personnes âgées (pavillons témoins pour personnes âgées et avenir de la maison de retraite)</p> <p>II.1.3 Poursuivre et conforter le maintien à domicile des personnes âgées : cahier des charges pour les prestations de portage de repas à domicile</p>
	<p>2/ DEVELOPPER ET ORGANISER L'OFFRE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES STRUCTURANTS</p>	<p>II.2.1 Création d'une médiathèque Intercommunale rayonnant sur l'ensemble du territoire par de la mise en réseau et des sites -relais (bibliothèques, écoles, collèges...)</p> <p>II.2.2 Création d'une Cyber Base de niveau 1 intégrée à la médiathèque</p> <p>II.2.3 Mise en fonctionnement du centre de ressources intercommunal</p> <p>II.2.4 Redéfinir la vocation des équipements existants (salles des fêtes, salles et terrains de sport...) et les réhabiliter ou créer de nouveaux équipements pour développer une offre de services renouvelée et adaptée aux nouveaux besoins des habitants</p> <p>II.2.5 Doter le territoire des moyens et infrastructures de communication favorables à son développement et à l'accès de tous aux services et équipements (haut débit, NTIC)</p> <p>II.2.6 Pérenniser la politique d'évènementiel par un appui aux manifestations majeures, et une mise en relation avec le territoire</p>
	<p>3/ OPTIMISER LES MODES DE TRANSPORT</p>	<p>II.3.1 Faciliter l'accès aux services et équipements par le développement de modes de transports adaptés et respectueux de l'environnement (modes de déplacements doux, co-voiturage, transport collectif...)</p> <p>II.3.2 Accompagner et contribuer à la réflexion sur les transports au niveau du SCOT, du Pays et du Département</p>

AXES	OBJECTIFS	MESURES
III/ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU REALMONTAIS PAR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE SON POSITIONNEMENT STRATEGIQUE ET DE SON IDENTITE : CENTRALITE ET RURALITE	1/ METTRE EN VALEUR LES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES DU TERRITOIRE, VALORISATION DES PAYSAGES	III.1.1 Actualisation et enrichissement permanent de l'inventaire environnemental et patrimonial III.1.2 Mise en valeur des paysages et de leur spécificité III.1.3 Protection des berges de la Bancalié et amélioration des conditions d'accueil touristique sur ce site III.1.4 Aménagement, mise en valeur, et entretien des sentiers de randonnées
	2/ CONSTRUIRE, PRESERVER ET METTRE EN VALEUR UNE IDENTITÉ REALMONTAISE PARTAGEE	Contribuer à la mise en application du schéma de développement touristique porté par l'office de tourisme intercommunal III.2.1 <i>Identification et mise en valeur des leviers de l'identité du territoire (recensement des métiers et des savoirs faire du territoire –patrimoine –culture –histoire) et manifestations contemporaines de cette identité) cf. Schéma de développement touristique</i> III.2.2 Développer la communication interne institutionnelle, et les outils d'une réappropriation du territoire en direction des scolaires –artisans -commerçants –agriculteurs...
	3/ DEFINIR L'ECHELLE ET LE PERIMETRE DE PERTINENCE POUR TRAITER DE LA QUESTION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX ET S'ASSURER D'UNE BONNE ARTICULATION ENTRE DIFFERENTS ECHELONS TERRITORIAUX	Réduire les déséquilibres entre diverses zones du territoire et renforcer la vocation naturelle du territoire à rayonner sur un espace plus large du fait de sa centralité III.3.1 <i>Partenariats et complémentarités à trouver avec les territoire voisins concernant les équipements Trouver les équilibres entre préoccupations communales et intérêt communautaire en matière d'équipements Inscrire la réflexion sur l'accès aux équipements dans des politiques plus large (Pays, Département...)</i> III.3.2 Renforcer le rôle de pôle de proximité avec le Pays (conforter Réalmont Bastide à l'échelle du Pays)
	4/ SE DONNER LES MOYENS D'ANTICIPER SUR LES EVOLUTIONS EN METTANT EN OEUVRE UNE POLITIQUE ET UNE STRATEGIE CONCERTÉES D'URBANISME ET D'HABITAT A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE ET RECONNUES A L'ECHELLE DU PAYS ET DU SCOT	III.4.1 Réfléchir à la définition d'un PLU intercommunal avec mise en place d'un PADD intercommunal III.4.2 Valorisation des centres bourgs et cœurs de village III.4.3 Mise en place d'actions thématiques de réhabilitation (type Programme d'Intérêt Général) ciblées sur des travaux <i>d'adaptation en faveur des personnes âgées</i> ou des travaux destinés aux <i>économies d'énergie</i> et au développement durable dans les réhabilitations III.4.4 Gestion et suivi des ressources foncières par la mise en place et le développement d'outils de repérage et d'observation III.4.5 Développement d'une offre locative à loyer modéré comme « produit palier » III.4.5 Mise en valeur de l'axe Albi Castres, des entrées de territoire, et mise en place d'une signalétique homogène sur le territoire

AGENDA 21 DU REALMONTAIS

PROPOSITION POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Principe fondateur 1**METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIERE DE PROTECTION ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**

	<i>Niveau de priorité des mesures</i>	<i>Niveau de priorité des indicateurs</i>	<i>Critères et indicateurs d'évaluation</i>
OBJECTIF 1/ DEFINIR LE NIVEAU D'EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN MATIERE D'URBANISME, D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET DE ZONES D'ACTIVITES			
✓ Mesure 1: Etablir des cahiers des charges sur le niveau de qualité environnementale exigé en matière de construction d'équipements, d'aménagements et d'ouvrages publics	1	1	Effectivité d'un document cadre approuvé en conseil communautaire et présenté aux communes.
✓ Mesure 2: Définir le degré de la dimension énergétique dans la gestion des équipements et mettre en place de nouveaux modes de consommation d'énergie	1	1 2	Réalisation d'au moins un équipement sous maîtrise d'ouvrage publique suivant les préconisations du cahier des charges de la mesure 1. Adoption d'un mode de calcul pour le bilan énergétique des équipements publics (construction et fonctionnement).
✓ Mesure 3: Prendre en compte les spécificités paysagères du Réalmontais par l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère	1	2 2	Effectivité de la charte architecturale et paysagère. Nombre de documents d'urbanisme (carte communale, PLU) ayant intégré la charte architecturale et paysagère.
✓ Mesure 4: Poursuivre la politique engagée en matière de gestion et collecte des déchets	1	1	Taux de détournement des déchets pour valorisation (ramené au tonnage des déchets collectés).
OBJECTIF 2/ DONNER L'EXEMPLE, INFORMER, SENSIBILISER ET COMMUNIQUER			
✓ Mesure 1: Mettre en place des actions et outils d'information et de sensibilisation du public	1	1 1 1	Création d'un point Info Energie et nombre et types d'actions mises en place. Fréquence de parution d'un support papier communautaire destiné à tous les foyers du Réalmontais. Effectivité d'une rubrique « environnement / développement durable » sur le site Internet de la Communauté de Communes et taux de fréquentation du Site.
✓ Mesure 2: Donner l'exemple en communiquant sur les « pratiques de développement durable mises en œuvre au sein de la collectivité »	2	2	Effectivité d'une information grand public sur les pratiques de la collectivité en matière de développement durable (inauguration d'un équipement public ouverte au grand public...).
OBJECTIF 3/ DEVENIR UN TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION A TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS PILOTES	1 ou 2 en fonction réalisation des projets		

Principe fondateur 2

ACTIVER LES LEVIERS GARANTS DE LA CONCRETISATION DU PROJET : COMMUNICATION, CONCERTATION, PARTENARIATS, GESTION DES RESSOURCES SUIVI/EVALUATION

	<i>Niveau de priorité des mesures</i>	<i>Niveau de priorité des indicateurs</i>	<i>Critères et indicateurs d'évaluation</i>
OBJECTIF 1/ STRATEGIE DE COMMUNICATION			
✓ Mesure 1 : Communication interne (présentation de la Communauté de Communes devant les conseils municipaux, ...)	1	1	Mise en place d'une organisation efficiente avec la désignation d'un élu référent par thème (économie, tourisme, services, transport, foncier...).
✓ Mesure 2 : Communication externe	1	1 1	Cf. axe 1, objectif 2. Nombre d'articles sur le Réalmontais parus dans la presse locale.
OBJECTIF 2/ CONCERTATION (Principe de groupe participatif : participation de certains acteurs du territoire dans des groupes de travail)	1	2 1	Nombre d'événementiels grand public organisés par la Communauté de Communes. Existence d'un blog sur le site Internet de la Communauté de Communes pour faire vivre la concertation en continu.
OBJECTIF 3/ PARTENARIATS (Avec OT, Chambres consulaires, territoires voisins, ...)	1	1	Nombre de conventions signées par la Communauté de Communes.
OBJECTIF 4/ GESTION DES RESSOURCES (Mise en place de formation des techniciens, élus, habitants, entreprises, ...)	1	1 1	Conformité budget annuel de la Communauté de Communes avec les besoins du projet. Evolution des compétences techniques de la Communauté de Communes.
OBJECTIF 5/ SUIVI EVALUATION	1	1 1 1	Pilotage effectif par les services de la Communauté de Communes de l'outil suivi-évaluation reposant sur la batterie d'indicateurs/critères d'évaluation. Organisation d'1 réunion/ an interne à la Communauté de Communes pour le suivi des indicateurs. Mesurer l'impact en terme d'économie résidentielle.

AXE 1
CRÉER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

	<i>Niveau de priorité des mesures</i>	<i>Niveau de priorité des indicateurs</i>	<i>Critères et indicateurs d'évaluation</i>
OBJECTIF 1/ SOUTENIR ET VALORISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES A POTENTIEL DU TERRITOIRE			
✓ <u>Mesure 1</u> : Filière agricole et agroalimentaire	1	1 1 1 1 1 1	<p>Nombre d'études réalisées avec l'appui de la Communauté de Communes.</p> <p>Nombre de projets économiques aboutis (création de structures et/ou création d'équipements).</p> <p>Valeur économique (valeur ajoutée et/ou revenu) générée par les projets aboutis (ex : Atelier de découpe).</p> <p>Nombre d'agriculteurs directement concernés par les projets économiques aboutis.</p> <p>Nombre d'emplois consolidés dans les exploitations par les projets économiques aboutis.</p> <p>Nombre d'emplois nouveaux créés par les projets économiques aboutis.</p>
✓ <u>Mesure 2</u> : Commerce - Artisanat	1	1 1 1	<p>Effectivité d'une démarche collective type OMPCA .</p> <p>Nombre d'artisans et de commerçants ayant bénéficié de l'OMPCA .</p> <p>Effet de levier financier de l'OMPCA au niveau privé (financement public/financements totaux).</p>
✓ <u>Mesure 3</u> : Filière Tourisme	1	1 1 1 2	<p>Consolidation du budget de l'OT au niveau visé (cf. travail avec CA de l'OT) .</p> <p>Taux de fréquentation de l'OT et origine de cette fréquentation.</p> <p>Taux de remplissage des structures d'hébergement privées du Réalmontais et retombées économiques pour ces hébergeurs.</p> <p>Nombre d'événementiels (promotion) menés avec le Pays .</p>
✓ <u>Mesure 4</u> : Activités économiques de Services aux personnes	1	1	<p>Nombre de créations d'entreprises dans la sphère privée des services marchands et non marchands aux personnes.</p>

	<i>Niveau de priorités des mesures</i>	<i>Niveau de priorité des indicateurs</i>	<i>Critères et indicateurs d'évaluation</i>
OBJECTIF 2/ ASSURER UNE GESTION EQUILIBREE DE L'ESPACE ENTRE ACCUEIL DES ENTREPRISES, ACCUEIL DE LA POPULATION ET PRESERVATION DE LA QUALITE DE VIE			
✓ <u>Mesure 1</u> : Politique foncière	1	1 2	Evolution de l'indice de consommation d'espace en 5 ans (proportions zones bâties/ zones agricoles / zones naturelles). Existence et actualisation d'une base de données maîtrisée par la communauté de communes sur le foncier et l'immobilier à vocation économique.
✓ <u>Mesure 2</u> : Zones d'activités	1	1 1 1	Nombre d'ha de ZA disponibles. Taux de remplissage des zones d'activité (ha commercialisés / ha disponibles). Nombre d'emplois créés et nombre d'entreprises accueillies dans les zones d'activité.
✓ <u>Mesure 3</u> : Immobilier d'entreprises	2	2	Nombre de créations et de rénovations de bâtiments d'entreprises aidées par la collectivité (hors OMPCA).
OBJECTIF 3/ POSITIONNER LE RÔLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN MATIERE D'ANIMATION ECONOMIQUE			
✓ <u>Mesure 1</u> : Lien Economie-Emploi-Formation	1	1 2 1	Existence d'un lieu physique pouvant accueillir les 3 chambres consulaires et au moins un opérateur de la formation dans le centre de ressources. Signature d'une convention entre la Communauté de Communes et les chambres consulaires et/ou opérateurs. Nombre de permanences (/semaine) réalisées par les chambres consulaires et l'opérateur de formation. Taux d'activité du centre de ressource.
✓ <u>Mesure 2</u> : Accompagnement des porteurs de projets	1	1 1 1	Existence d'une compétence humaine au sein de la Communauté de Communes pour accueillir et accompagner tout type de porteur de projet privé. Nombre de porteurs de projet accueillis et entreprises accompagnées. Nombre d'entreprises créées et nombre d'emplois consolidés.
✓ <u>Mesure 3</u> : Promotion économique	2	2	Nombre d'événementiels réalisés avec les services du Pays.

AXE 2
METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE CONCERTEE EN MATIERE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS SOCIAUX AFIN D'AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS ET D'ANTICIPER LES BESOINS NOUVEAUX

	<i>Niveau de priorité des mesures</i>	<i>Niveau de priorité des indicateurs</i>	<i>Critères et indicateurs d'évaluation</i>
OBJECTIF 1/ DEVELOPPER UNE OFFRE ADAPTEE DE SERVICES AUX PERSONNES			
✓ Mesure 1 : Développer et conforter la politique enfance jeunesse engagée à l'échelle du Réalmontais : crèches, animation enfance jeunesse, accueil péri et extra scolaire...	1	1 1 1	<p>Nombre d'enfants accueillis dans les crèches.</p> <p>Délais moyens d'attente pour une entrée en crèche.</p> <p>Nombre d'enfants accueillis dans les activités de loisirs organisées par la collectivité (ration par rapport au nombre total d'enfants sur la Communauté de Communes).</p>
✓ Mesure 2 : Accroître et diversifier l'offre d'hébergement en faveur des personnes âgées (pavillons témoins pour personnes âgées et avenir de la maison de retraite, futur pôle santé)	1	1 1	<p>Nombre de pavillons témoins construits.</p> <p>Nombre de demandes de personnes âgées et délais d'attentes pour entrer (pavillons, maison de retraite).</p>
✓ Mesure 3 : Poursuivre et conforter le maintien à domicile des personnes âgées : cahier des charges pour les prestations de portage de repas à domicile	1	1 1 1	<p>Délais d'attentes pour obtenir des soins à domicile.</p> <p>Effectivité d'un cahier des charges pour le prestataire chargé de la fabrication des repas, et intégration d'une clause concernant l'origine locale des produits.</p> <p>Nombre d'emplois créés pour le maintien des soins à domicile ;</p>
OBJECTIF 2/ DEVELOPPER ET ORGANISER L'OFFRE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES STRUCTURANTS			
✓ Mesure 1 : Création d'une médiathèque Intercommunale rayonnant sur l'ensemble du territoire par de la mise en réseau et des sites-relais (bibliothèques, écoles, collèges...)	1	1 1 1	<p>Intégration des aspects environnementaux (bilan énergétique...) dans le cahier des charges de la médiathèque.</p> <p>Nombre d'abonnés/usagers de la médiathèque.</p> <p>Nombre d'événementiels organisés par la médiathèque (et notamment pour la sensibilisation développement durable).</p>
✓ Mesure 2 : Création d'une Cyber Base de niveau 1 intégrée à la médiathèque	1	1	Niveau de fréquentation de la cyber-base.
✓ Mesure 3 : Mise en fonctionnement du centre de ressources intercommunal	1	1 2	<p>Intégration des aspects environnementaux (bilan énergétique...) dans le cahier des charges du centre de ressources.</p> <p>Nombre d'organismes accueillis (antennes, permanences).</p>

	<i>Niveau de priorités des mesures</i>	<i>Niveau de priorité des indicateurs</i>	<i>Critères et indicateurs d'évaluation</i>
✓ Mesure 4 : Redéfinir la vocation des équipements existants (salles des fêtes, salles et terrains de sport...) et les réhabiliter ou créer de nouveaux équipements pour développer une offre de services renouvelée et adaptée aux nouveaux besoins des habitants	1	1 1	Effectivité d'un groupe de travail réunissant toutes les communes de la Communauté de Communes sur ce sujet. Réalisation d'un schéma de services intercommunal permettant de valoriser les bâtiments et équipements existants, en spécialisant certains d'entre eux.
✓ Mesure 5 : Doter le territoire des moyens et infrastructures de communication favorables à son développement et à l'accès de tous aux services et équipements en développant notamment la formation de ces usages (haut débit, NTIC)	1	1 1 1	Nombre de formations organisées à la cyberbase et nombre de personnes en formation. Taux de couverture du territoire en ADSL (population desservie). Taux de couverture des zones d'activité en ADSL .
✓ Mesure 6 : Pérenniser la politique d'évènementiel par un appui aux manifestations majeures, et une mise en relation avec le territoire	2	2 2	Nombre d'évènementiels (journée, semaine) appuyés financièrement par la Communauté de Communes. Nombre de visiteurs pour ces évènementiels .
OBJECTIF 3/ OPTIMISATION DES MODES DE TRANSPORT			
✓ Mesure 1 : Faciliter l'accès aux services et équipements par le développement de modes de transports adaptés et respectueux de l'environnement (modes de déplacements doux, co-voiturage, transport collectif...)	2	2 2	Effectivité d'un groupe de réflexion piloté par la Communauté de Communes sur cette question. Nombre d'initiatives impulsées ou accompagnées par la Communauté de Communes sur ce sujet (déclinaisons des réflexions SCOT et Pays).
✓ Mesure 2 : Accompagner et contribuer à la réflexion sur les transports au niveau du SCOT, du Pays et du Département	1	1	Existence d'un élu référent sur ce sujet au sein de la Communauté de Communes.

AXE 3

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU REALMONTAIS PAR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE SON POSITIONNEMENT STRATEGIQUE ET DE SON IDENTITE : CENTRALITE ET RURALITE

	Niveau de priorités des mesures	Niveau de priorité des indicateurs	Critères et indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 1/ MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES DU TERRITOIRE, VALORISATION DES PAYSAGES			
✓ Mesure 1: Actualisation et enrichissement permanent de l'inventaire environnemental et patrimonial	1	1 2	Existence d'un inventaire complet du petit patrimoine. Réalisation d'un support grand public sur le patrimoine et savoir-faire du Réalmontais .
✓ Mesure 2 : Mise en valeur des paysages et de leur spécificité	2	2	Même indicateur que pour la charte paysagère (axe 1, objectif 1, mesure 3).
✓ Mesure 3: Protection des berges de la Bancalié et amélioration des conditions d'accueil touristique sur ce site	2	2 2	Effectivité d'un programme d'aménagement des berges de la Bancalié. Taux de programmation des travaux du programme d'aménagement.
✓ Mesure 4: Aménagement, mise en valeur, et entretien des sentiers de randonnées	1	1 2	Nombre de Km de sentiers de randonnée balisés sur le Réalmontais. Nombre d'aménagements réalisés autour des sentiers (aires de pique-nique, tables d'orientation).
OBJECTIF 2/ CONSTRUIRE, PRESERVER ET METTRE EN VALEUR UNE IDENTITÉ REALMONTAISE PARTAGEE			
✓ Mesure 1: Contribuer à la mise en application du schéma de développement touristique porté par l'office de tourisme intercommunal	1	1	Cf. axe 2, objectif 1, mesure 3.
✓ Mesure 2: Développer la communication interne institutionnelle, et les outils d'une réappropriation du territoire en direction des scolaires –artisans -commerçants –agriculteurs...	1	1	Cf. axe 1, objectif 2, mesures 1 et 2.
OBJECTIF 3/ DEFINIR L'ECHELLE ET LE PERIMETRE DE PERTINENCE POUR TRAITER DE LA QUESTION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX ET S'ASSURER D'UNE BONNE ARTICULATION ENTRE DIFFERENTS ECHELONS TERRITORIAUX			
✓ Mesure 1: Réduire les déséquilibres entre diverses zones du territoire et renforcer la vocation naturelle du territoire à rayonner sur un espace plus large du fait de sa centralité	2	2	Nombre de projets portés ou appuyés par la Communauté de Communes dont le rayonnement dépasse le Réalmontais .
✓ Mesure 2: Renforcer le rôle de pôle de proximité avec le Pays (conforter Réalmont Bastide à l'échelle du Pays)	1	1	Nombre d'élus référents participant aux travaux du Pays ou du SCOT (tourisme, transports, foncier...) et nombre de participations par élu référent.

	<i>Niveau de priorités des mesures</i>	<i>Niveau de priorité des indicateurs</i>	<i>Critères et indicateurs d'évaluation</i>
OBJECTIF 4/ SE DONNER LES MOYENS D'ANTICIPER SUR LES EVOLUTIONS EN METTANT EN OEUVRE UNE POLITIQUE ET UNE STRATEGIE CONCERTÉES D'URBANISME ET D'HABITAT A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE ET RECONNUES A L'ECHELLE DU PAYS ET DU SCOT			
✓ Mesure 1 : Réfléchir à la définition d'un PLU intercommunal avec mise en place d'un PADD intercommunal	1	1	Existence d'un groupe de travail sur ce sujet.
✓ Mesure 2 : Valorisation des centres bourgs et cœurs de village	1	2	Nombre de projets communaux ayant intégré la charte paysagère et architecturale.
✓ Mesure 3 : Mise en place d'actions thématiques de réhabilitation (type Programme d'Intérêt Général) ciblées sur des travaux d'adaptation en faveur des personnes âgées ou des travaux destinés aux économies d'énergie et au développement durable dans les réhabilitations	1	1	Effectivité de la clause d'insertion sociale dans les procédures d'appels d'offre pour la réalisation des équipements publics (dont médiathèque et CLAE).
		2	Nombre d'initiatives publiques ayant généré des Programmes d'Intérêt Général.
		2	Nombre de personnes ayant bénéficié de ces PIG.
✓ Mesure 4 : Gestion et suivi des ressources foncières par la mise en place et le développement d' outils de repérage et d'observation	1	1	Effectivité d'un SIG pour le suivi de l'évolution de l'occupation des sols.
✓ Mesure 5 : Développement d'une offre locative à loyer modéré comme « produit palier »	2	1	Nombre de sollicitations des communes pour l'utilisation du SIG intercommunal.
		2	Proportion de logements sociaux sur le territoire de la Communauté de Communes.
✓ Mesure 6 : Mise en valeur de l'axe Albi Castres, des entrées de territoire, et mise en place d'une signalétique homogène sur le territoire	2	2	Réalisation d'une signalétique homogène (en relation avec les services du CG 81 ?).

ANNEXE 1

PROGRAMME D' ACTIONS DETAILLE

AXE 1
CRÉER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

▪ **OBJECTIF 1/ SOUTENIR ET VALORISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES A POTENTIEL DU TERRITOIRE**

✓ **Mesure 1 : Filière agricole et agroalimentaire**

- Promotion et développement de nouvelles activités agricoles et agroalimentaires/ Signes Officiels de Qualité
- Aide au renouvellement des exploitants agricoles
- Amélioration des filières d'approvisionnement et réflexion sur la mise en place de filières bio-énergie
- Valorisation des filières courtes, diversification, stratégie de commercialisation pour des activités et productions traduisant ou constituant une identité locale
- Animation d'une instance de concertation

✓ **Mesure 2 : Commerce - Artisanat**

- O.M.P.C.A. (Opérations de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux)
- Transmission reprise d'entreprise
- Animation de groupes de travail thématiques en lien avec OMPCA

✓ **Mesure 3 : Filière Tourisme**

- Appui à l'Office de Tourisme Intercommunal
- Appui aux porteurs de projets à vocation touristique
- Contribuer à la structuration et au renforcement de l'offre touristique (sentiers, paysages, opérations de requalification des hébergements...) et générer des emplois

✓ **Mesure 4 : Secteur économique des Services aux personnes**

- Appui aux porteurs de projets et à la création d'activités économiques dans le secteur des services aux personnes
- Favoriser l'accueil d'activités libérales de Santé et de transport

▪ **OBJECTIF 2/ ASSURER UNE GESTION EQUILIBREE DE L'ESPACE ENTRE ACCUEIL DES ENTREPRISES, ACCUEIL DE LA POPULATION ET PRESERVATION DE LA QUALITE DE VIE**

✓ **Mesure 1 : Politique foncière**

- Stratégie foncière en matière de développement économique
- Acquisitions et réserves foncières

✓ **Mesure 2 : Zones d'activités**

- ZA « Vitrine »- développement exogène (Lombers)
- ZA – Développement endogène (Laboutarié)

✓ **Mesure 3 : Immobilier d'entreprises**

- Requalification de bâti existant
- Création d'un hôtel d'entreprises

▪ **OBJECTIF 3/ POSITIONNER LE RÔLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN MATIERE D'ANIMATION ECONOMIQUE**

✓ **Mesure 1 : Lien Economie-Emploi-Formation**

- Organisation d'une mission Economie/ Emploi/ Formation
- Création d'un Espace Emploi/ Entreprises

✓ **Mesure 2 : Accompagnement des porteurs de projets**

- Mise en place d'une cellule « ingénierie de projets »
- Etudes de faisabilité

✓ **Mesure 3 : Promotion économique**

- Inscription dans démarches déjà mises en place (CCI? Pays? AGATE CG 81, Région)
- Création service compétent
- Actions de communication

AXE 2

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE CONCERTEE EN MATIERE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS SOCIAUX AFIN D'AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS ET D'ANTICIPER LES BESOINS NOUVEAUX

OBJECTIF 1/ DEVELOPPER UNE OFFRE ADAPTEE DE SERVICES AUX PERSONNES

✓ **Mesure 1 :** Développer et conforter la politique enfance jeunesse engagée à l'échelle du Réalmontais : crèches, animation enfance jeunesse, accueil péri et extra scolaire...

- Micro-crèche : Projet d'aménagement d'un 2^{ème} site
- Animation enfance jeunesse, accueil péri et extra scolaire
- Portage de repas aux crèches

✓ **Mesure 2 :** Accroître et diversifier l'offre d'hébergement en faveur des personnes âgées (pavillons témoins pour personnes âgées et avenir de la maison de retraite)

- Accroître l'offre de « pavillons soleil »
- Projet de Pôle santé/ Pôle gérontologique (réhabilitation friches dont éventuellement bâtiment maison de retraite actuelle)

✓ **Mesure 3 :** Poursuivre et conforter le maintien à domicile des personnes âgées : cahier des charges pour les prestations de portage de repas à domicile

OBJECTIF 2/ DEVELOPPER ET ORGANISER L'OFFRE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES STRUCTURANTS

✓ **Mesure 1 :** Création d'une médiathèque Intercommunale rayonnant sur l'ensemble du territoire par de la mise en réseau et des sites-relais (bibliothèques, écoles, collèges...)

✓ **Mesure 2 :** Création d'une Cyber Base de niveau 1 intégrée à la médiathèque

✓ **Mesure 3 :** Mise en fonctionnement du centre de ressources intercommunal

✓ **Mesure 4 :** Redéfinir la vocation des équipements existants (salles des fêtes, salles et terrains de sport...) et les réhabiliter ou créer de nouveaux équipements pour développer une offre de services renouvelée et adaptée aux nouveaux besoins des habitant

✓ **Mesure 5 :** Doter le territoire des moyens et infrastructures de communication favorables à son développement et à l'accès de tous aux services et équipements (haut débit, NTIC)

✓ **Mesure 6 :** Pérenniser la politique d'évènementiel par un appui aux manifestations majeures, et une mise en relation avec le territoire

OBJECTIF 3/ OPTIMISATION DES MODES DE TRANSPORT

✓ **Mesure 1 :** Faciliter l'accès aux services et équipements par le développement de modes de transports adaptés et respectueux de l'environnement (modes de déplacements doux, co-voiturage, transport collectif...)

✓ **Mesure 2 :** Accompagner et contribuer à la réflexion sur les transports au niveau du SCOT, du Pays et du Département

AXE 3

**RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU REALMONTAIS PAR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE SON POSITIONNEMENT STRATEGIQUE ET DE SON IDENTITE :
CENTRALITE ET RURALITE**

OBJECTIF 1/ MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES DU TERRITOIRE, VALORISATION DES PAYSAGES

✓ **Mesure 1 :** Actualisation et enrichissement permanent de l'inventaire environnemental et patrimonial

✓ **Mesure 2 :** Mise en valeur des paysages et de leur spécificité

✓ **Mesure 3 :** Protection des berges de la Bancalié et amélioration des conditions d'accueil touristique sur ce site

✓ **Mesure 4 :** Aménagement, mise en valeur, et entretien des sentiers de randonnées

OBJECTIF 2/ CONSTRUIRE, PRESERVER ET METTRE EN VALEUR UNE IDENTITÉ REALMONTAISE PARTAGÉE

✓ **Mesure 1 :** Contribuer à la mise en application du schéma de développement touristique porté par l'office de tourisme intercommunal

- Identification et mise en valeur des leviers de l'identité du territoire (recensement des métiers et des savoirs faire du territoire –patrimoine –culture –histoire) et manifestations contemporaines de cette identité) cf. *Schéma de développement touristique*

✓ **Mesure 2 :** Développer la communication interne institutionnelle, et les outils d'une réappropriation du territoire en direction des scolaires –artisans –commerçants –agriculteurs...

OBJECTIF 3/ DEFINIR L'ECHELLE ET LE PERIMETRE DE PERTINENCE POUR TRAITER DE LA QUESTION DES EQUIPEMENTS SOCIAUX ET S'ASSURER D'UNE BONNE ARTICULATION ENTRE DIFFERENTS ECHELONS TERRITORIAUX

✓ **Mesure 1 :** Réduire les déséquilibres entre diverses zones du territoire et renforcer la vocation naturelle du territoire à rayonner sur un espace plus large du fait de sa centralité

- Partenariats et complémentarités à trouver avec les territoire voisins concernant les équipements
- Trouver les équilibres entre préoccupations communales et intérêt communautaire en matière d'équipements
- Inscrire la réflexion sur l'accès aux équipements dans des politiques plus large (Pays, Département...)

✓ **Mesure 2 :** Renforcer le rôle de pôle de proximité avec le Pays (conforter Réalmont Bastide à l'échelle du Pays)

OBJECTIF 4/ SE DONNER LES MOYENS D'ANTICIPER SUR LES EVOLUTIONS EN METTANT EN OEUVRE UNE POLITIQUE ET UNE STRATEGIE CONCERTÉES D'URBANISME ET D'HABITAT A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE ET RECONNUES A L'ECHELLE DU PAYS ET DU SCOT

✓ **Mesure 1 :** Réfléchir à la définition d'un **PLU intercommunal** avec mise en place d'un PADD intercommunal

✓ **Mesure 2 :** Valorisation des centres bourgs et cœurs de village

✓ **Mesure 3 :** Mise en place **d'actions thématiques de réhabilitation** (type **Programme d'Intérêt Général**) ciblées sur des travaux **d'adaptation en faveur des personnes âgées** ou des travaux destinés aux **économies d'énergie** et au développement durable dans les réhabilitations

✓ **Mesure 4 :** **Gestion et suivi des ressources foncières** par la mise en place et le développement d'**outils de repérage et d'observation**

✓ **Mesure 5 :** Développement d'une **offre locative à loyer modéré comme «produit palier »**

✓ **Mesure 6 :** Mise en valeur de l'axe Albi Castres, des entrées de territoire, et mise en place d'une signalétique homogène sur le territoire

ANNEXE 2

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

AXES

OBJECTIFS

<p>AXE 1/ PRECISER LE POSITIONNEMENT DU REALMONTAIS EN MATIERE DE TOURISME</p>	<p>➤ <u>Mesure 1</u> : Poursuivre la réflexion avec le Pays des Bastides et de l'Albigeois</p> <p>➤ <u>Mesure 2</u> : Travailler sur le positionnement du Réalmontais en interne en vue d'une bonne appropriation par les acteurs du Réalmontais eux-mêmes</p>
<p>AXE 2/ CONNAÎTRE ET SUIVRE LE MARCHE DU TOURISME POUR LE REALMONTAIS</p>	<p>➤ <u>Mesure 1</u> : Mise en place d'une convention de partenariat avec le CDT</p> <p>➤ <u>Mesure 2</u> : Mise en place d'un outil local d'observation de la fréquentation touristique</p>
<p>AXE 3/ SE DOTER D'UNE OFFRE TOURISTIQUE DE QUALITE ADAPTEE AUX ATTENTES DE LA CLIENTELE</p>	<p>➤ <u>Mesure 1</u> : Amélioration et développement du réseau de sentiers de randonnée du Réalmontais</p> <p>➤ <u>Mesure 2</u> : Conception d'une gamme de produits</p> <p>➤ <u>Mesure 3</u> : Valorisation et amélioration des paysages</p>
<p>AXE 4/ ELABORER ET SE DOTER D'OUTILS DE PROMOTION, DE COMMERCIALISATION ET DE COMMUNICATION ADAPTES</p>	<p>➤ <u>Mesure 1</u> : Engager des animations et des évènementiels autour de la randonnée afin de faire connaître les sentiers du Réalmontais et d'affirmer le positionnement du Réalmontais sur ce thème : <i>Exemple FJournée de la randonnée</i></p> <p>➤ <u>Mesure 2</u> : Définition de la stratégie de communication du Réalmontais</p> <p>➤ <u>Mesure 3</u> : Réalisation d'une ou plusieurs actions de promotion avec d'autres OT et instances du Pays</p> <p>➤ <u>Mesure 4</u> : Réflexion sur la commercialisation commune de certains produits touristiques à l'échelle du Pays</p> <p>➤ <u>Mesure 5</u> : Mise en place de modes de commercialisation adaptés</p>
<p>AXE 5/ METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE QUALITE TRANSVERSALE</p>	<p>➤ <u>Mesure 1</u> : Mise en place d'un plan qualité au sein de l'OT</p> <p>➤ <u>Mesure 2</u> : Mise en place d'une charte de qualité chez les hébergeurs du Réalmontais</p> <p>➤ <u>Mesure 3</u> : Accompagner la professionnalisation des acteurs du tourisme</p> <p style="padding-left: 40px;"><i>Formation-action à destination de l'OT</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>Formation-action à destination des hébergeurs</i></p>